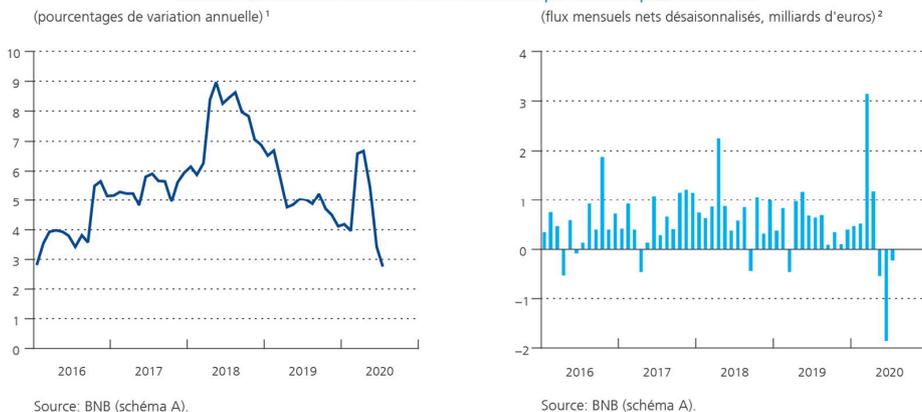


Liens: [observatoire du crédit](#)

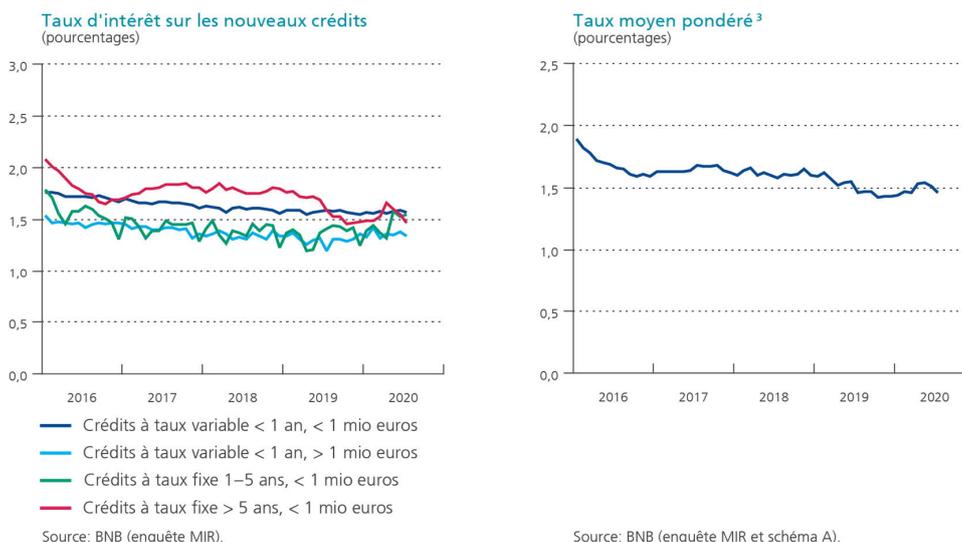
Crédits accordés aux sociétés non financières par les banques résidentes



Juillet 2020

L'octroi de crédits aux entreprises a poursuivi son ralentissement en juillet. Le taux de variation à un an d'écart des crédits alloués par les banques résidentes aux sociétés non financières s'est établi à 2,8 % (contre 3,4 % en juin). Cette évolution reflète principalement les remboursements des crédits à court terme (moins d'un an) contractés majoritairement par les entreprises multinationales afin de répondre à leurs besoins de liquidité en raison de la crise sanitaire. Dès lors, le taux de croissance de ces derniers a chuté à -2,6 % (contre 0,3 % en juin). Le taux de croissance des autres crédits est demeuré stable. Celui des prêts à moyen terme (entre un et cinq ans) s'est maintenu, à 5,5 % (contre 5,4 % en juin), tandis que celui des crédits à long terme (plus de cinq ans) s'est fixé à 4,5 % (contre 4,4 % le mois précédent). Sur la base des données désaisonnalisées, le volume des nouveaux crédits octroyés en juillet a été inférieur à celui des remboursements, de 0,2 milliard d'euros.

La moyenne des taux d'intérêt sur les nouveaux crédits aux entreprises a baissé en juillet, pointant à 1,46 % (contre 1,51 % en juin). Le taux sur les crédits à long terme (dont la fixation initiale du taux est supérieure à cinq ans) a diminué à 1,47 % (-8 points de base), tandis que celui sur les emprunts à court terme (dont la fixation initiale du taux est inférieure à un an) est retombé à, respectivement, 1,57 % (-2 points de base) et 1,34 % (-4 points de base), selon que leur montant était supérieur ou inférieur à un million d'euros. En revanche, le taux sur les crédits à moyen terme (dont la fixation initiale du taux est comprise entre un et cinq ans) a gagné 2 points de base, s'affichant à 1,55 %.



<sup>1</sup> Calculés comme le rapport des flux cumulés nets des douze derniers mois sur l'encours des crédits du mois correspondant de l'année précédente. Cette définition n'inclut pas les reclassifications et révisions éventuelles de l'encours.  
<sup>2</sup> Les flux mensuels nets correspondent aux montants des nouveaux prêts octroyés, dont est retranchée la valeur des remboursements.  
<sup>3</sup> Taux moyen pondéré appliqué par les banques belges aux nouveaux crédits aux entreprises. La pondération est basée sur les encours des différents types de crédits.